



COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CONSOMMATEURS

Le Ministre du Commerce Jean-Louis Billon informe l'ensemble des consommateurs du gaz butane que, dans le cadre de l'ajustement automatique des prix des produits pétroliers, les prix maxima de détail des bouteilles de gaz sont fixés, sur toute l'étendue du territoire national, pour la période du **1^{er} au 30 juin 2016**, comme suit :

Bouteilles de 6 kg : 2 000 f CFA

Bouteilles de 12,5 kg : 4 725 f CFA

Bouteilles de 15 kg : 5 670 f CFA

Bouteilles de 17,5 kg : 6 615 f CFA

Bouteilles de 25 kg : 9 450 f CFA

Bouteilles de 28 kg : 10 585 f CFA

Le non-respect des prix ci-dessus indiqués exposera le contrevenant à des sanctions.

Info line : **20 22 57 27 /05 85 65 32**

Jean-Louis BILLON